

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain. De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle.

Arthur Oldra



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cdg/7319>

DOI : [10.4000/cdg.7319](https://doi.org/10.4000/cdg.7319)

ISSN : 2107-7266

Éditeur

UMR 245 - CESSMA

Référence électronique

Arthur Oldra, « Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain. De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle. », *Carnets de géographes* [En ligne], 15 | 2021, mis en ligne le 30 avril 2021, consulté le 27 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/7319> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.7319>

Ce document a été généré automatiquement le 27 mai 2021.



La revue *Carnets de géographes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain. De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle.

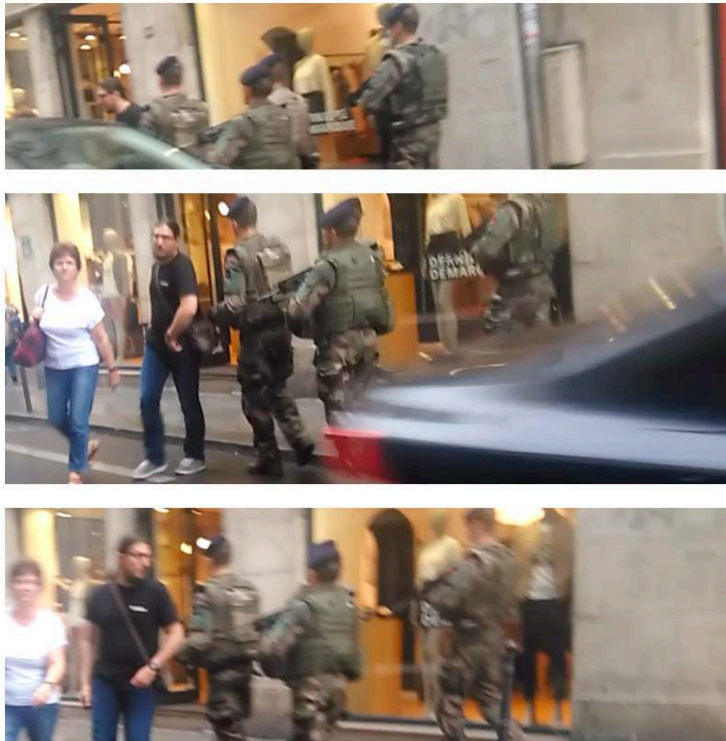
Arthur Oldra

- 1 Créé en 1978, activé pour la première fois en 1995, et permanent depuis les attentats de Londres en 2005, le plan Vigipirate est un dispositif de lutte contre le terrorisme qui mobilise différents acteurs étatiques français, dont les forces armées. Après les attentats de 2015, le volet militaire du dispositif déploie environ 10 000 soldats sur le territoire national dans le cadre de l'opération Sentinelle. Le plan Vigipirate, puis l'opération Sentinelle, missionnent ainsi des militaires au sein de l'espace public urbain afin de rassurer et de protéger la population contre d'éventuelles attaques terroristes.
- 2 Dans ce contexte, la thèse tente de comprendre les différents régimes d'occupation de l'espace et de visibilité des militaires déployés dans le cadre du plan Vigipirate et de l'opération Sentinelle à partir du concept de « place ». Selon Michel Lussault, une place est la combinaison pour un individu d'une position sociale, de normes d'usage et d'un emplacement¹. Dans cette perspective, il s'agit de confronter les relations que peuvent entretenir les militaires avec différents acteurs de l'espace public ; diversité d'acteurs que j'ai regroupé sous le terme de citoyens. En effet, en partant du fait que la place des militaires en patrouille dans l'espace public urbain est allogène à l'environnement socio-spatial dans lequel ils interviennent, la thèse postule que les citoyens entretiennent avec eux une relation particulière (réconfort, peur, étrangeté, étonnement, distraction, etc.). Cette relation se concrétise individuellement par des spatialités et collectivement par des jeux de places et de placements, c'est-à-dire par

des procédures de mises à distance et de mises à proximité physiques et symboliques. Alors que les spatialités désignent les « actions spatiales » comme les gestes, les déplacements ou les discours en eux-mêmes, les « jeux de places et de placements » sont relatifs aux mécaniques interactionnelles (corporelles et discursives) entre acteurs.

- 3 Pour cela, j'ai fait le choix d'employer une méthodologie microgéographique et qui multiplie les perspectives. D'abord, l'aspect microgéographique est selon moi relatif à l'échelle d'observation (attentif aux gestes, aux regards, aux discours et aux situations d'interactions) ainsi qu'à la considération de la place du chercheur lui-même (sa subjectivité, ses interventions, etc.). Ensuite, parce qu'il est question d'étudier les relations que peuvent entretenir les militaires avec différents acteurs de l'espace public, il semblait nécessaire de multiplier les points de vue. C'est la raison pour laquelle je me suis intéressé aux perspectives du militaire en patrouille, à celles des réservistes² et à celles des citoyens. Concernant la première, étant moi-même réserviste au sein de l'Armée de Terre française, c'est en tant que participant-observateur que j'ai conduit des observations pendant des patrouilles à l'occasion de missions à Nice, Nantes, Pau et Paris. La perspective des réservistes m'a semblé également pertinente à explorer à partir d'entretiens semi-directifs dans la mesure où ils sont à la fois militaires et civils. La perspective des citoyens fut étudiée de deux façons : la première en conduisant des observations directes des situations d'interaction avec des patrouilles (voir. Illustration n° 1), et la seconde en réalisant des entretiens semi-directifs avec des personnes résidant à proximité de sites surveillés par des patrouilles Sentinelle (synagogues et mosquées notamment). La thèse adopte donc une approche qui se veut compréhensive afin de permettre aux acteurs d'explicitier les motifs pour lesquels ils font ce qu'ils font, de la manière dont ils le font en tant que citoyen.e, passant.e, militaire, croyant.e, retraité.e, étudiant.e, etc.
- 4 Cette méthodologie a ainsi permis de constituer une base de données composée de discours (entretiens enregistrés) et d'observations (notes, photographies et vidéos) qui favorisent alors les recoupements et les confrontations : certaines données permettant de comprendre ou d'illustrer d'autres données. Par exemple, l'illustration ci-dessous tirée d'une captation vidéo décompose le mouvement d'un citoyen à l'encontre d'une patrouille. Elle montre d'abord la fuite du regard par le citoyen au t-shirt noir puis son évitement en tournant le dos à la patrouille. Ce mouvement, qui illustre la mise à distance symbolique mise en œuvre par les citoyens, est parfois perçu par les militaires comme une intention de les invisibiliser, donc potentiellement comme une forme d'indifférence ou de mépris.

Figure 1. L'engagement du corps dans l'évitement



Crédit : A. Oldra, 2019.

- 5 Ces spatialités individuelles (comme peut l'être celle du citoyen de la figure 1), qu'elles soient celles des citoyens ou des militaires, sont particulièrement visibles lors des situations d'interactions où les regards, discours, évitements ou rapprochements corporels caractérisent potentiellement une tension entre ce « qui est » (la réalité perçue-vécue) et « ce qui devrait être » (ce qui est attendu-anticipé), donc sur les différentes appréciations que les acteurs (se) font des places de chacun au sein de l'espace public urbain. En effet, la légitimité ou l'illégitimité, que tous les acteurs présents dans l'espace public s'accordent les uns les autres d'être à telle ou telle place, s'appuie sur des logiques de désignation (qui est autrui pour moi), d'auto-désignation (qui je suis pour autrui), d'assignation (où autrui doit se trouver) et d'auto-assignation (où je devrais me trouver). C'est donc au regard des systèmes de valeur et des logiques symboliques personnelles, ainsi que des schémas interprétatifs et représentationnels collectifs, que les acteurs militaires ou civils se placent les uns par rapport aux autres. Ainsi chacun place l'autre (par désignation/assignation) et se place en conséquence vis-à-vis de lui (par auto-désignation/auto-assignation).
- 6 A chaque fois, par ces perspectives, j'ai tenté de qualifier et de mesurer les normes d'usages de l'espace selon les places occupées, de caractériser la façon dont les acteurs mettent en application ces normes selon les mises en situation dans lesquelles ils se placent ou placent les autres, et de savoir s'ils en jouent, les dépassent ou les contournent afin de faire valoir d'autres motivations qui ne seraient pas celles de leur place. Par exemple, certains militaires s'interrogent sur la nature de leur place « ici en Sentinelle » et « en tant que militaire en général » parce qu'ils réalisent des tâches pour lesquelles ils ne sont pas formés, pour lesquelles ils ne se sont pas engagés dans l'armée française et qui sont fondamentalement assimilées et incorporées comme étant celles

d'un travail de police ou de vigile (perçu et vécu comme tel). Ces interrogations, chacun d'eux tente individuellement d'y répondre en donnant un sens à « être là ». Ainsi, le principal apport de la thèse se veut méthodologique et théorique dans la mesure où la configuration microgéographique formule une proposition qui se veut originale pour traiter avec minutie des jeux de place entre acteurs. En effet, en vue d'une étude microgéographique, je propose d'interroger la place du chercheur lui-même vis-à-vis de son objet de recherche au-delà des considérations méthodologiques, c'est-à-dire en tant qu'il est une partie de ce qu'il souhaite étudier. En ce sens, l'architecture théorique pluridisciplinaire exposée dans les Prolégomènes de la thèse couple les outils de la géographie à ceux de l'interactionnisme symbolique et de la philosophie phénoménologique. Ce triptyque à finalité microgéographique sert une double finalité : pouvoir tenir compte des observations répertoriées par le chercheur et de ses interventions en tant qu'acteur. L'ambition est de pouvoir conjuguer la montée en généralité (intrinsèque au travail du chercheur) aux observations situées (et souvent vécues). En l'occurrence, pour le chercheur-géographe qui travaille sur les jeux de places et de placements à l'échelle de l'espace interindividuelle, cette montée en généralité implique des jeux d'échelles qui ne sont pas nécessairement adéquats pour analyser ses observations ou les réalités spatiales vécues par ceux qu'il souhaite étudier. C'est la raison pour laquelle, au terme de l'analyse la thèse propose de substituer la notion de "dimension" à celle d'échelle pour étudier les jeux de places et de placements. Alors que l'échelle suit une logique euclidienne d'emboîtement en plan (d'inspiration cartographique) dictée par le savant, celle de dimension est mise en mesure par l'acteur pour les autres (qu'ils soient chercheurs ou non). Si elle doit être encore éprouvée, cette proposition vise à comprendre les jeux de places et de placements en tenant compte des métriques individuelles lors des situations d'interaction microgéographiques.

- 7 Un apport secondaire de la thèse est davantage thématique dans la mesure où celle-ci expose une vision alternative du quotidien des acteurs opérant dans le cadre de l'opération Sentinelle. Ainsi, la thèse peut être lue comme une contribution à la connaissance du milieu militaire, encore mal connu du grand public. Confions également que l'intention de l'auteur, inavouée dans le manuscrit, est de rendre audible la parole de celles et ceux qui, en tant qu'agents de la Grande muette, sont aussi les acteurs du maintien de l'ordre de leur propre place dans l'espace social.

Disponible en ligne

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-02881864>

Discipline

Géographie

Directeur

André-Frédéric Hoyaux

Université

Université Bordeaux Montaigne

Membres du jury de thèse, soutenue le 26 novembre 2019

William Berthomière, Directeur de recherche au CNRS (Examinateur)

Nadine Cattan, Directrice de recherche au CNRS (Présidente)

André-Frédéric Hoyaux, Professeur, Universités Bordeaux Montaigne (Directeur)
Michel Lussault, Professeur, ENS Lyon (Rapporteur)
Anne Muxel, Directrice de recherche au CNRS et IEP (Examinatrice)
Christophe Pajon, Chercheur HDR à l'École de l'Air (Rapporteur)

Situation actuelle

Docteur associé au Laboratoire Passage UMR 5319

Contact de l'auteur

arthur.oldra[at]gmail.com

NOTES

1. Lussault M., 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, Mondes vécus, 222p.
2. La réserve opérationnelle (ou Garde nationale) est un dispositif qui regroupe l'intégralité des réservistes, c'est-à-dire l'ensemble des militaires susceptibles, après un service actif ou une préparation militaire, d'être convoqués ou mobilisés pour renforcer une unité.

INDEX

Thèmes : Carnets de soutenances

AUTEUR

ARTHUR OLDRA

Docteur en géographie, associé au Laboratoire Passage UMR 5319.
arthur.oldra[at]gmail.com